

**Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire du Tennis-Club du Mail du
mardi 31 mars 2026**

Ordre du jour

1. Présences
2. Adoption du procès-verbal de l'AGO du 27.03.2025
3. Rapport de la Présidente (C. Schalch)
4. Rapport du Professeur (G. Garnier)
5. Rapport du Capitaine (J. Friedli)
6. Rapport du Caissier (P. Bregnard)
7. Rapport des vérificateurs des comptes (D. Clark)
8. Rapport du responsable des installations (F. Da Costa)
9. Présentation du budget 2026-2027 (P. Bregnard)
10. Vote sur les rapports et décharge au comité
11. Comité : démissions
12. Comité : (ré-)élections
13. Informations au sujet de la saison 2026, prévisions, buts et nouveautés
14. Cotisations, proposition du comité
15. Élections des vérificateurs des comptes
16. Divers

L'assemblée est ouverte à 18h30. Catia Schalch, présidente, prend la parole. Elle souhaite commencer tout d'abord par rendre un chaleureux hommage à un membre qui a marqué de façon particulièrement significative la vie du club et de ses membres par sa personnalité et son engagement : Michèle Cavadini. En son honneur, une minute de silence est respectée.

1. Présences

Présent-e-s :

Les membres du comité : K. Sunier, C. Schalch, G. Garnier P. Bregnard, J. Friedli, F. Da Costa, V. Toedtli, V. Bignens.

B. Lobsrger, J. Kobel, C. Pierrgiovanni, L. Saint-Reymond, An. Schalch, Al. Schach, J. Schalch, J. Mutschler, A. Siffert, M. Rohrer, C. Grisel, C. Antonopoulos, M. Duriet, G. Bertoni, M. Pittet, T. Thévenaz, J. Jojics, G Kullmann, S. Jacot, J Wodarzlik, J. Rothenbuehler, J. Rohr, D. Moga, J.-W. Schüttauf, E. Kullmann, D. Clark, B. Jaquet, H. Allou, J. Jolimay, G. Petoud, C. Bonmarchand, I. Bruscheweiler, L. Bruscheweiler, M. Bachelier.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 27.03.2025

Le procès-verbal de l'exercice 2024-2025 (disponible sur le site internet du club) est adopté à l'unanimité.

3. Rapport de la Présidente (C. Schalch)

Catia remercie tous les participant-e-s à l'AGO et tient à remercier tout particulièrement l'engagement et le dévouement de tous les membres du comité, ainsi qu'à la contribution du responsable des installations F. Da Costa (Kiko) qui a apporté beaucoup d'améliorations au site du TC Mail. C'est grâce aux efforts et à la contribution de chacune que le TC Mail peut se targuer d'une ambiance familiale et conviviale.

Elle adresse aussi ses remerciements aux professeurs Guillaume et Maxime pour leur encadrement, notamment auprès des juniors, et annonce le départ de ce dernier. Celui-ci prend la parole pour expliquer que la principale raison pour laquelle il part est liée à une opportunité de développement personnel dans un autre club. Il remercie chaleureusement son collègue Guillaume, la présidente, les membres du comité et tous les membres du club qui l'ont accompagné durant ces 6 années d'enseignement.

Adrian Graimprey rejoindra le club pour remplacer Maxime pour la prochaine saison.

Voici quelques extraits du rapport de la présidente :

Remerciements adressés aux sponsors dont les apports sont essentiels pour la survie du club. Il est important de maintenir les efforts et continuer de trouver d'autres sources de revenus pour renflouer les caisses et augmenter les réserves du club pour continuer à investir. A noter la gratitude adressée à toute l'équipe du restaurant Re-Verre qui reste ouvert 7/7 jours durant la période des interclubs.

Pour 2026, il a de nombreux projets dont un camp de tennis à Majorque (11-18 avril), l'organisation d'un tournoi Pré-IC (24-26 avril) qui lancera également l'ouverture de la saison. La journée d'ouverture se déroulera le 26 avril avec café-croissants, démonstration de padel, finale du tournoi Pré-IC et grillades offertes par le club.

A l'instar de l'année précédente, les stages d'été auront à nouveau lieu le jeudi matin et jeudi soir.

Le repas de soutien 2025 a remporté un franc succès avec 270 personnes inscrites mais avec un taux trop faible de membres avec seulement 25% de participation. Il est vivement recommandé que chaque équipe IC participe ou le comité pourrait éventuellement envisager de réduire la participation aux repas lors des rencontres. La date du prochain repas de soutien est déjà fixée au 7 novembre 2026.

Il sied de soulever que l'heure de padel offert, mentionné dans le précédent AGO, se transforme désormais, en un rabais de CHF 4.-/heure, à des fins de simplification administrative.

Mot de la vice-présidente pour remercier tout particulièrement la Présidente de son remarquable engagement, enthousiasme et dynamisme qui permet de rassembler et de maintenir une ambiance conviviale au sein du club.

4. Rapport du Professeur (G. Garnier)

L'école de tennis compte environ 140 enfants avec une légère tendance à la baisse. Tendance généralisée dans le sport avec le départ des jeunes qui continuent le sport jusqu'à 15-20 ans, souvent pour cause d'études pour ne revenir qu'aux alentours de 25 ans.

Le nombre d'équipes IC est réduit de 11 à 6-7 équipes à des fins de simplification organisationnelle et de gestion.

Les 3 camps juniors ont eu lieu avec de nombreux participants. Les camps d'été adultes ont bien marché aussi avec des cours en semaine (2h matin / 2h soir).

La formation des jeunes continue à des fins d'enseignement ou d'encadrement des cours. Par ailleurs, une quinzaine de juniors ont participé au repas de soutien et ont contribué au succès de la soirée.

Guillaume tient à remercier tout particulièrement Catia et le comité pour leur confiance et aussi à Katia pour son grand soutien dans l'encadrement des juniors et au restaurant Re-Verre et à Maxime pour les 6 dernières années partagées dans l'enseignement du club.

5. Rapport du Capitaine (J. Friedli)

En 2025, les résultats des IC étaient satisfaisants avec 2 relégations et 1 promotion. Il y a 2 équipes IC en moins (1 équipe senior messieurs 1L en moins et fusion d'une équipe messieurs 2L). Dans l'ensemble, toute l'organisation s'est bien déroulée, mais il s'agit en revanche d'anticiper, la réduction du nombre de terrains de six à cinq au total.

Au niveau de la compétition, à noter la participation de 2 équipes du TC Mail à la Team Cup dont la finale à Marin a réuni de nombreux supporters.

Appel à inscriptions pour le tournoi Pré-IC le 24-26 avril. A envisager une refonte du tournoi interne dans la mesure où les finales et demi-finales tiennent place toujours que tard dans la saison.

6. Rapport du Caissier (P. Bregnard)

Pascal présente les comptes qui sont disponibles sur le site internet du club.

Les liquidités sont relativement faibles au vu des investissements de l'année dont notamment la réfection des treillis qui augmente la valeur des actifs immobilisés ainsi que l'éclairage.

Le résultat d'exploitation est dans les chiffres noirs, contrairement à l'année précédente, mais le club ne dispose que de peu de réserves.

Les produits engendrés par les cotisations individuelles sont assez stables, ceux des cotisations entreprises en légère croissance. Les revenus de location liés aux heures « volantes » ne cessent de croître et ceci sans péjorer nécessairement le nombre de cotisations. Les revenus générés par le sponsoring et le repas de soutien sont conséquents, mais restent extraordinairement élevés cet exercice, notamment dû au double financement d'un sponsor (dont un paiement en retard de l'année précédente). Les revenus locatifs liés à la location au restaurant restent stables.

En termes de dépenses, les postes les plus importants restent la réfection et l'entretien des terrains et les charges liées à l'électricité et à l'eau.

Dans l'ensemble, l'année 2025 reste un bon exercice, le sponsoring et le nombre de cotisations restant à stabiliser, voire augmenter dans la mesure du possible.

7. Rapport des vérificateurs des comptes (D. Clark)

D. Clark a vérifié les comptes avec le support de P. Bregnard qui informe que les comptes peuvent être acceptés. Les comptes sont approuvés par les membres présents.

8. Rapport du responsable des installations (F. Da Costa)

Kiko remercie tous les membres du club, notamment les joueurs du mardi matin qui ramassent les débris laissés sur le terrain par les autres joueurs. Plusieurs améliorations sont apportées aux vestiaires, dont un lavabo et un robinet qui permet désormais de remplir les gourdes d'eau.

I. Bruschevier tient à remercier Kiko de la qualité de l'entretien des courts, ceci au nom de tous les joueurs.

9. Vote sur les rapports et décharge au comité

Décharge de l'ensemble des rapports est donnée au comité à l'unanimité.

10. Présentation du budget 2026-2027 (P. Bregnard)

Pascal présente le budget du prochain exercice comme meilleur que le précédent avec un exercice positif, en incluant la réfection des treillis.

La principale différence réside dans la construction du terrain de padel, qui offre l'avantage de moins de dépenses pour l'entretien ainsi qu'un revenu locatif supplémentaire.

11. Comité : démissions

Pas de démission.

12. Comité : (ré-)élections

Les membres présents réélisent le comité avec la nouvelle élection de Julie Schalch qui remplace Katia Sunier. Katia reste responsable administrative juniors.

13. Informations au sujet de la saison 2026, prévisions, buts et nouveautés

La principale nouveauté réside dans la publication des nouveaux statuts, disponibles sur le site. Andreas Schalch présente les principales modifications (en rouge).

Dès le 1^{er} janvier 2026, Swiss Olympic exige une adaptation des statuts des clubs de sports pour se conformer au nouveau « Standard de la branche du sport suisse » de Swiss Olympic afin de continuer à recevoir des subventions Jeunesse + Sport (J+S). Cette mise à jour exige l'intégration de règles éthiques strictes (p.ex. corruption, dopage, protection des données, cadeaux acceptables par le comité, etc.), une structure organisationnelle claire (p.ex. pourcentage de femmes, durée maximale d'un membre du comité) et une gestion transparente.

Voici quelques extraits des modifications :

- Nouveau nom du club : Tennis & Padel Club du Mail (TPCM)
- Durée du mandat des membres du comité : 4 ans. Il y a des dispositions transitoires pour remettre les compteurs à zéro si nécessaire.
- Suppression de la phrase relative aux membres d'honneur : président et vice-président ne deviennent plus automatiquement membres d'honneur.

Il est recommandé de les accepter (majorité min. 2/3). Acceptation à l'unanimité.

14. Cotisations, proposition du comité

Pas de modification.

15. Élections des vérificateurs des comptes

Election de 2 nouveaux vérificateurs pour un mandat de 2 ans : Elie Kullmann et Gregory Pethoud.

Décharge des comptes est donnée au comité à l'unanimité.

16. Divers

Avec les nouveaux terrains de padel, le comité et les membres présents votent la proposition de modifier le logo qui rend visible une raquette de padel.

Quant aux membres d'honneurs, si le comité décide d'en (re)élire, il s'agit d'en limiter le nombre.

Un appel aux membres est lancé aux membres du club pour prendre l'initiative d'intégrer les plus jeunes pour pallier la problématique (généralisée) où les juniors entre environ 15 – 25 ans ne restent pas dans les clubs sportifs.

Neuchâtel, le 31 mars 2026